Les grands formats

Les « grands formats » sont des séries d'articles qui, sur plusieurs pages, prennent la place et le temps qu'il faut pour traiter un sujet précis, à travers des textes et des illustrations qui sont essentiellement réalisés par des élèves.

À l'heure où tout va souvent trop vite, l'équipe du P'tit Louis vous propose donc de prendre un peu le temps, pour mieux vous informer, pour mieux vous faire découvrir ce qui nous passionne, ce qui nous motive, ce qui nous révolte.

Au programme cette semaine : deux articles sur la question des genres, des stéréotypes au consentement, prolongés par un dossier très fourni sur le film de Céline Sciamma, Le Portrait de la jeune fille en feu (2019). Ce sont ensuite trois articles qui nous emmènent chacun à leur manière à l'Institut pour la photographie de Lille. Enfin, nous soulevons une question plus que jamais d'actualité : l'esprit de Noël signifie-t-il encore quelque chose...?

Genres, stéréotypes, consentement

Le quizz du CVL contre les stéréotypes de genre

Madelon Gracin, Camille Potié & Élise Verdière

Durant la semaine 16 au 20 novembre, des élèves du Conseil de la vie lycéenne (CVL) ont suivi des interventions de sensibilisation sur le thème des stéréotypes de genre. La première était présentée par l'association AROEVEN et s'est déroulée avec les délégués de classe. À travers un jeu de l'oie, nous avons échangé sur les stéréotypes de genre présents à l'école, dans le domaine du sport, dans la vie professionnelle... L'objectif était aussi de créer des débats afin de confronter les opinions et de réaliser que ces stéréotypes étaient très présents dans la vie quotidienne. Nous avons répondu à des questions, regardé des vidéos explicatives et discuté autour de plusieurs situations.

Saviez-vous que qu'aucune femme n'est allée sur la Lune ? Et que la Nouvelle-Zélande est le premier pays à avoir accordé 10 le droit de vote aux femmes ? Si jamais vous êtes intéressé(e) ou sensible au sujet, n'hésitez pas à regarder les vidéos suivantes pour en apprendre plus :

- La bande son de la vie d'une vie d'une femme : https://www.youtube.com/ watch?v=j5NEG6-l4mk
- Une pub Twingo sexiste: https://www.youtube.com/ watch?v=Y4KpBK1m6Ts
- « Data Gueule » sexisme : https://www.youtube.com/ watch?v=eAQAN2assMw

Puis, durant cette même semaine, le CVL a reçu l'association Woman Wonder qui a pour objectif de sensibiliser les jeunes aux droits des femmes. Les actions sont menées par des élèves de l'IESEG. Une nouvelle fois, nous avons abordé le sujet de manière très ludique à travers différentes activités comme un Kahoot et des saynètes. La collaboration entre cette association et le CVL ne devrait pas s'arrêter là et de nouvelles interventions seront sûrement organisées!

Nous avons décidé de vous préparer un petit quizz afin d'en apprendre plus sur le sujet sans pour autant lire la page Wikipedia. Bonne découverte!

1. Parmi ces pays, lequel n'a jamais connu une femme présidente ?

A - La France

B - Le Brésil

C - Le Bangladesh

D - La Corée du Sud

2. En France, quelle est la proportion de femmes parmi les personnes ayant subi des interventions de chirurgie esthétique ? (données 2011)

A - 52 %

B - 70 %

C - 85 %

3. Quelle est la particularité de plus d'1/4 des personnages féminins dans les films ?

A - Elles font une taille 36 B - Elles sont toutes blondes

C - Elles sont montrées nues

4. Quand a été levée l'interdiction pour les parisiennes de porter un pantalon (datant de 1789) :

A - 2013

B - 1943

C - 1899

5. Sur 71 personnes, combien de femmes sont enterrées au Panthéon?

A - 4 femmes

B - 15 femmes

C - 28 femmes

6. Un homme meurt sous les coups de sa conjointe tous les :

A - 17 jours

B - 41 jours

C - 72 jours

7. Les garçons ont de meilleures capacités que les filles en math.

A - vrai

B - faux

8. Combien de femmes sont agressées sexuellement au cours de leur vie ?

A - 1 sur 3

B - 1 sur 7

C - 1 sur 10

D - 1 sur 20

9. Dans quelle profession trouve-t-on le moins de femmes ?

A - Professeure

B - Informaticiens

C - Médecins

10. Les dînettes sont dans le rayon « fille » des magasins de jouets, et pourtant, quelle est la part de femmes parmi les chef(fe)s cuisiniers étoilés ?

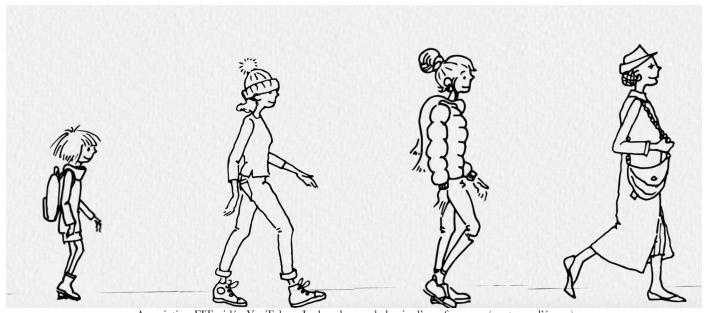
A - 6%

B - 11%

C - 25%

Instagram de l'association Woman Wonder : @womanwon-

der.w



Association FIT, vidéo YouTube « La bande-son de la vie d'une femme » (captures d'écran)



« Data Gueule », vidéo YouTube « Inégalité des sexes : "Liberté, Égalité, Adelphité" » (capture d'écran)

RÉPONSES AU QUIZZ:

A.01; B.9; B.8; B.7; A.0; A.0; A.1; D.2; D.2; A.1

Dernièrement, nous voyons souvent ce sujet un peu partout, le viol. Pourtant il reste toujours un acte trop banalisé. Dans cet article, nous allons aborder le principe du consentement, les chiffres alarmants, les lois prises contre cela, le fait que l'acte soit minimisé et banalisé, et enfin quelques conseils pour l'entourage de la victime. Restez avec nous, vous verrez, le sujet mérite d'être discuté.

pris, nous pouvons passer au vrai thème de cet article.

Beaucoup d'entre nous ne le savent pas, ou ont peu d'informations, mais les victimes de viol ne sont pas forcément que des femmes. Même si les hommes sont en grande minorité, 15 000 hommes ont été violés en 2017, pour 93 000 femmes, et 150 000 enfants : des chiffres démentiels, non? Seulement 9 % des viols sont déclarés et une plainte sur dix aboutit à une condamnation

sanctions sont renforcées. Plus récemment, des changements de lois interviennent comme par exemple la reconnaissance du viol sur un homme ou garçon (1^{cr} août 2018).

Aujourd'hui, le viol est puni de 15 ans de prison. Mais dans certains cas, la peine monte à 20 ans, par exemple lorsque la victime a moins de 15 ans. Dans ce cas-là, la victime de moins de 15 ans a jusqu'à l'âge de 48 ans pour déposer plainte contre

Consentement, viol, et si on en parlait?

Éloïse Thual-Reess (texte) & Anne-Alice Truc-Charasch (texte et dessins)

Comment la culture du viol estelle ancrée dans notre société? Commençons par la notion de consentement. Nous allons nous inspirer d'une vidéo, dont voici le lien: https://youtu.be/S-50iVx_yxU.

Pour expliquer la notion de consentement, nous remplacerons les relations sexuelles par une tasse de thé. Si une personne, que nous appellerons Julie, veut une tasse de thé, alors fonce! Si elle n'en veut pas, ne t'énerve pas, ne la force pas, ne lui sert pas de thé. Si tu demandes à Julie si elle veut du thé et qu'elle dit « peut-être », tu peux préparer du thé mais il faut savoir qu'elle peut finalement dire qu'elle n'en veut pas. Si Julie veut une tasse de thé lundi, cela ne veut pas dire qu'elle en voudra toute la semaine, donc il ne faut pas venir samedi lui donner du thé sous prétexte qu'elle en voulait la semaine dernière. Et surtout le plus important, si Julie dort ou est évanouie, elle ne veut pas de thé, normal non? Comme vous avez tout comde l'agresseur. Le nombre réel de viols est donc inconnu. Le viol n'est pas limité aux hétérosexuels, il peut avoir lieu parmi les homosexuels aussi.



Pour punir cet acte ignoble, il existe plusieurs lois. La définition du viol selon la loi est : « Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur, par violence, contrainte, menace ou surprise, est un viol ». Remontons dans le temps : 1810, le viol devient illégal en France ; un siècle plus tard, la loi et les

son agresseur. Le viol peut aussi être puni de 30 ans de prison lorsqu'il a entraîné la mort de la victime. Enfin, lorsque des actes de tortures et de barbaries ont été commis avant, pendant ou après le viol, la peine encourue est la plus lourde peine du code pénal français : c'est la réclusion criminelle à perpétuité.

Alors pourquoi très peu de viols sont-ils condamnés? Nous pouvons peut-être l'expliquer par l'accueil de la victime au moment de la plainte et de toute la procédure pénale. Car oui, les victimes qui ont le courage de venir déposer sont amenées à répondre à des questions qui sont hors du contexte : quels étaient les habits qu'il/elle portait, connaissait-il/elle la personne, quelles sont leurs habitudes sexuelles, etc. Des questions qui, nous sommes d'accord, n'ont rien à faire là.

La société a longtemps présenté un profil du viol et du violeur type : il s'agirait d'un homme d'environ 30 ans, étranger, sans-emploi, et délinquant. L'acte devrait se passer dans un endroit sombre et la victime ne connaîtrait pas son agresseur. Pourtant, cela peut s'avérer faux. Plusieurs études prouvent que la majorité des victimes connaissaient leur agresseur : des amis, de la famille, des conjoints ou ex-conjoints. Ils peuvent d'ailleurs tous être bien différents de la description citée plutôt.

Heureusement, plusieurs associations existent pour aider les victimes et dénoncer les injustices. Il existe l'association L'Échappée qui a pour mission principale d'informer, soutenir et accompagner les personnes victimes de viols et d'agressions sexuelles. Elle



se situe à Lille. Il existe aussi des associations nationales comme l'AIVI (Association internationale des victimes de l'inceste), l'AIAVM (Association intercommunale d'aide aux victimes et de médiation), le SIAIC (Service intercommunal d'aide aux victimes) et encore plein d'autres.

Pour finir notre article, nous aimerions donner quelques conseils à l'entourage de la victime. Surtout, ne pas la forcer à en parler, et si elle le fait, l'écouter jusqu'au bout sans émettre le moindre jugement, la soutenir jusqu'au bout et lui dire que vous la croyez. Beaucoup de victimes se sentent coupables et pensent que l'acte a été commis par leur faute, il faut donc toujours leur rappeler que ce n'est pas le cas, la faute est seulement celle du violeur. Dites-leur que c'est illégal et que vous êtes là pour eux. Même si ces conseils peuvent paraître évidents, nous préférons en dire trop que pas assez.

Sur ce, bonne journée, moi je vais boire une tasse de thé.

Le 'Portrait de la jeune fille en feu'

Présentation du film

Amandine & Cyprien

Le Portrait de la jeune fille en feu s'ouvre sur une scène au cours de laquelle on découvre une jeune femme qui pose et donne un cours de peinture. Une élève l'interpelle en montrant un tableau resté dans la réserve...

Après une ellipse, on rencontre Héloïse, une jeune femme tout juste sortie du couvent, qui doit se marier avec un Napolitain à la place de sa défunte sœur et se trouve donc obligée de se faire tirer le portrait pour l'offrir à son futur époux, comme il était d'usage à l'époque, le portrait étant considéré comme une promesse de mariage.

Étant opposée à ce mariage, elle va refuser de se laisser dessiner. Sa mère va donc faire appel à la jeune femme entraperçue au début du film, Marianne, qui a pour mission de la peindre en secret à partir de ses observations et souvenirs, et séjournera chez elle en Bretagne, dans une maison sombre au milieu de grandes plaines au bord des falaises, en se faisant passer pour une dame de compagnie.

Cette dernière culpabilise de la peindre sans qu'elle le sache, et lui montre un premier portrait, très académique. Héloïse en est presque vexée, et accepte de poser. Au fil du film, les deux femmes vont se rapprocher. La réalisatrice évoque implicitement le sentiment qui les lie peu à peu.

Ce film réalisé par Céline Sciamma en 2019 et tourné à Saint-Pierre-Quiberon, en Bretagne, a été très durement critiqué en France (surtout l'aspect féministe du film, et l'expression du désir entre les deux femmes...), alors qu'aux États-Unis, à l'inverse, il a été très apprécié. Il a malgré tout reçu le prix du scénario et la Queer Palm (récompense LGBT) au festival de Cannes 2019, ainsi que le César de la meilleure photographie en 2020.